

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 79 - printemps 2000 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: M.-F. SPIELMANN, R. JUON, C. OLIVIER, A. GALLET, C. MECHKAT, G. BREGUET, I. NERNY
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: tél. 3108181

LE BEBE DU REFERENDUM A GRANDI !

(RJ) Pour fêter la victoire contre la construction d'un parking sous la promenade de l'Observatoire, l'AHCVV avait planté un hêtre pourpre qui se trouve en face du grand sauté par les citoyennes et citoyens de Genève. Depuis lors le bébé a grandi et est devenu un jeune adolescent. Il faudra encore cent ans pour qu'il puisse rattraper son aïeul à moins que celui-ci ne résiste plus à la prochaine tempête. Cet arbre dont le souvenir nous rappelle la campagne que nous avons dû mener pour empêcher que la circulation se densifie au centre ville et en Vieille Ville. Depuis lors, l'AHCVV a réussi à participer au refus des parkings de l'Alhambra et de la Place Neuve. Par contre nous avons accepté du bout des lèvres celui de la Promenade de Saint-Antoine.

PETITES BREVES

LE GACHIS DE LA PROMENADE DE SAINT-ANTOINE

(RJ) La police municipale n'ayant pas de compétence pour infliger des contraventions aux automobilistes qui se parquent sur la Promenade et la gendarmerie étant en sous effectif. En soirée la promenade est envahie d'autos. De temps à autre les gendarmes collent et s'en vont. L'autre soir le conseil municipal a accepté d'étudier une motion de conseillers municipaux de l'AHCVV qui demandait d'installer des bornes rétractables, à la rue Saint-Léger, au bas de la Tertasse, au haut de la rue des Chaudronniers et à l'entrée sud de la Promenade de Saint-Antoine. Quelques semaines plus tard, le service de la voirie et une entreprise spécialisée installaient la **1ère borne** ! Agissant plus vite que son ombre le conseiller administratif Christian Ferrazino agissait en donnant l'ordre de poser cette borne dont la ville avait reçu l'autorisation en 1995

déjà ! Renseignements pris auprès de l'entreprise spécialisée dans l'installation des bornes, il n'est pas nécessaire de distribuer des clés à tous les ayants-droit des rues Saint-Léger, Bourg-de-Four, Hôtel-de-Ville etc... à partir de 100 riverains une seule carte (idem carte de crédit) suffira pour ouvrir une borne après 20h00, les chaînes ne seront pas nécessaires.

IMMEUBLE QUARTIER EGLISE RUSSE

(IN) Après plusieurs tentatives de vente avortées, ce bel immeuble à l'angle rue Charles Galland et rue Bellot, appartenant à une dame de Rothschild, avait mystérieusement brûlé il y a un peu plus d'un an. Depuis lors, les travaux entrepris avaient totalement éliminé l'étage supérieur, ne laissant que les quatre angles de murs. !. Nous nous étions inquiétés auprès des services du Département

editorial

RECUPERER, RETABLIR, RENOVER, ET RETROUVER L'ESPACE PUBLIC

Jamais l'espace public n'a été aussi menacé et son utilisation aussi galvaudée. Alors qu'il représente ce que nous partageons tous, notre bien commun, il se réduit comme une peau de chagrin. Chacun croit qu'il peut s'en attribuer discrètement une petite partie. Les magasins pour leurs livraisons et leur achalandage, les habitants du pourtour de la Cathédrale pour leur voiture privée, les motos pour une petite place sur le trottoir, le patron du bistrot du coin pour sa voiture et celle de sa femme, le marchand de tableaux pour son véhicule juste devant son échoppe (en laissant pendant trois heures le coffre ouvert), dix voitures toute la matinée dans la zone piétonne du Perron, 200 motos sur la Place de la Monnaie. Mais aussi le bruit des boîtes de nuit et leurs fêtards entre deux et cinq heures du matin qui mettent des dizaines de dormeurs en état d'alerte, les crottes de chien au milieu du trottoir...

La politique de Gérard RAMSEYER, chef du Département de Justice, police et des transports fait courir les plus grands risques aux fragiles équilibres urbains. Le magistrat donne le sentiment d'avoir complètement perdu la maîtrise du dossier des transports. Incapable de faire diminuer le trafic de transit (dans l'intérêt public), il s'est empressé de créer partout où c'était encore possible des places de parc supplémentaires (intérêts privés). Ce faisant, il a rendu encore plus difficile le contrôle (public) des infractions en matière de stationnement (entre 20'000 et 30'000 par jour et par nuit...). Dans sa fuite en avant, prétextant que « ce moyen de transport ne provoque que peu d'encombrements » (sic), il continue à autoriser la création de places de parc pour les motos (intérêts privés) sur les places publiques et les trottoirs. Mettre en concurrence ce moyen de transport avec celui de sa grande sœur automobile ? Vous n'y pensez pas !

Le secteur de la Rôtisserie est un « merveilleux » concentré de cette méthode. Les mesures prises, qui devaient assurer la complémentarité des modes de déplacement, ont donné lieu à un véritable gâchis, car M. RAMSEYER n'a pas compris, ni surtout voulu comprendre, que la complémentarité ne peut exister dans une situation de déséquilibre.

Il ne reste plus qu'à espérer que notre association, dans les nombreux dossiers qu'elle sera amenée à traiter cette année saura s'appuyer sur des interlocuteurs et des partenaires pour qui l'espace public et le bien commun sont des valeurs autrement préférables au laisser-faire/laisser-aller et au populisme d'un magistrat à la recherche d'électeurs crédules.

1200 Genève 3

P.P.

Andrèanne SOUTTER
4, rue St-Victor
1206 GENEVE

Annancer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

de l'Aménagement de l'Équipement et du Logement (DAEL) qui nous a assurés qu'une personne de la police des constructions irait sur place. Par contre, nous avons appris avec satisfaction que ce bâtiment, qui avait auparavant une fonction commerciale, serait à nouveau dévolu au logement. Affaire à suivre.

AUTRE GABEGIE CENTRE VILLE-RUE DU RHÔNE

(IN) Oui, il y a les travaux vers la Tour du Molard et ça va durer ! Et puis ceux de la Place du Rhône, c'est pas mal non plus et ça dure depuis longtemps ! Alors, histoire de corser un peu les choses, on a supprimé l'arrêt des bus à la petite Fusterie pour les caser, abri inclus, au bout de la rue du Rhône, au pied des feux. Quelle chouette idée ! On ne pouvait pas faire pire. Avant, quand les bus étaient à l'arrêt petite Fusterie, ils repartaient en laissant la place à ceux qui arrivaient. C'était relativement fluide et pendant ce temps, les bagnoles pouvaient filer en l'île. Maintenant, tous les bus se suivent, coincés à la queue-leu-leu et attendent le feu vert pour filer. Alors, si votre bus à vous est en bout de file d'attente, vous croyez bêtement qu'il va avancer pour vous laisser monter. Que nenni ! Vous n'aviez qu'à courir en queue de convoi, car lui il est pressé et veut aussi filer. Vous restez idiot au bord du trottoir, ça vous apprendra ! Il y a aussi ceux qui ne vous laissent pas le temps de prendre votre ticket, car ils veulent passer au vert. S'ils ratent le départ, ils restent là mais ne vous ouvrent pas pour autant. De plus, bagnoles et camionnettes en tous genres veulent avancer, alors que d'autres cherchent à se garer ! Le

foutoir... Ça klaxonne et ça fait des files de véhicules qui se prolongent jusqu'au Molard et qui avancent au pas. Ce qui est rassurant, c'est que tout ça a été pensé et conçu par des SPECIALISTES ! Avons donc posé la question par téléphone aux TPG afin de savoir si ce chambardement était provisoire ou définitif. Le premier interlocuteur nous répondit que c'était provisoire, le deuxième ne savait pas et s'en excusait, le troisième affirmait que cela était définitif. A choix, Messieurs-Dames, la réponse qui vous plaît le plus..... Ainsi, à ce jeu-là, tout le monde y gagne....

LE MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE, C'EST POUR DEMAIN, C'EST CERTAIN.

(RJ) Cette fois l'esplanade de Sturm flanquée de ces pavillons militaires va enfin recevoir un équipement culturel digne de Genève et de sa Vieille Ville. Objectif 2004. Le Conseil municipal va décider, ou pas, de renvoyer ce dossier en commission pour étudier le projet et ensuite décider d'engager son financement, au plus tôt, cet été au plus tard. Le quartier pourra se rendre compte de l'ampleur du projet lorsque des gabarits seront posés d'ici la fin de ce mois de mars. En espérant qu'il n'y aura pas de référendum, le chantier devrait débuter en 2001. L'AHCVV va demander à la Ville de Genève de présenter les plans et la maquette définitive du projet.

A PROPOS DES CHAINES

(RJ) La même équipe d'élus, membres de l'AHCVV, a demandé que la fermeture des chaînes installées dans la Vieille Ville le soient avec plus d'attention et de persévérance, en particulier à la place de la Madeleine, côté Maison des enfants.

Rues pavées, immeubles en pierre, terrasses ensoleillées, galeries d'art, antiquités, magasins chics, appartements luxueux. Luxueux ?

Et oui, est-ce que seul des privilégiés peuvent loger dans la Vieille Ville de Genève ?

Le numéro 16 Grand-Rue propose une alternative, c'est-à-dire une coopérative d'habitation. L'immeuble situé à l'angle Grand-Rue et de la rue du Cheval-Blanc est une source historique de grand intérêt. En effet, de nombreux créatifs eurent leur atelier dans la maison Vautrain (elle fut construite vers 1710, propriété de Vincent Vautrain, orfèvre du XVIIIe siècle).

De plus, cette maison est un mélange de différents styles architecturaux. Dans la cage d'escaliers, nous pouvons

LA MAISON VAUTRAIN, 16 GRAND-RUE



admirer une élégante ferronnerie. Signalons également l'existence de superbes caves voûtées (il se peut qu'il y aille une porte qui mène au fameux grand souterrain de la Vieille Ville de Genève 1/4).

La possibilité d'une coopérative d'habitants est bien réelle. L'association des habitants et usagers du 16 Grand-Rue, inquiète de la précarité de leur situation, met donc en avant un projet de coopérative d'habitation avec une réhabilitation douce, en souhaitant la sauvegarde de cet immeuble à moindre coût, permettant ainsi aux habitants actuels de conserver leur logement pour un loyer décent.

Ne pourrions-nous pas rendre la Vieille Ville accessible à tous ?

Ophélie VERLOOVEN



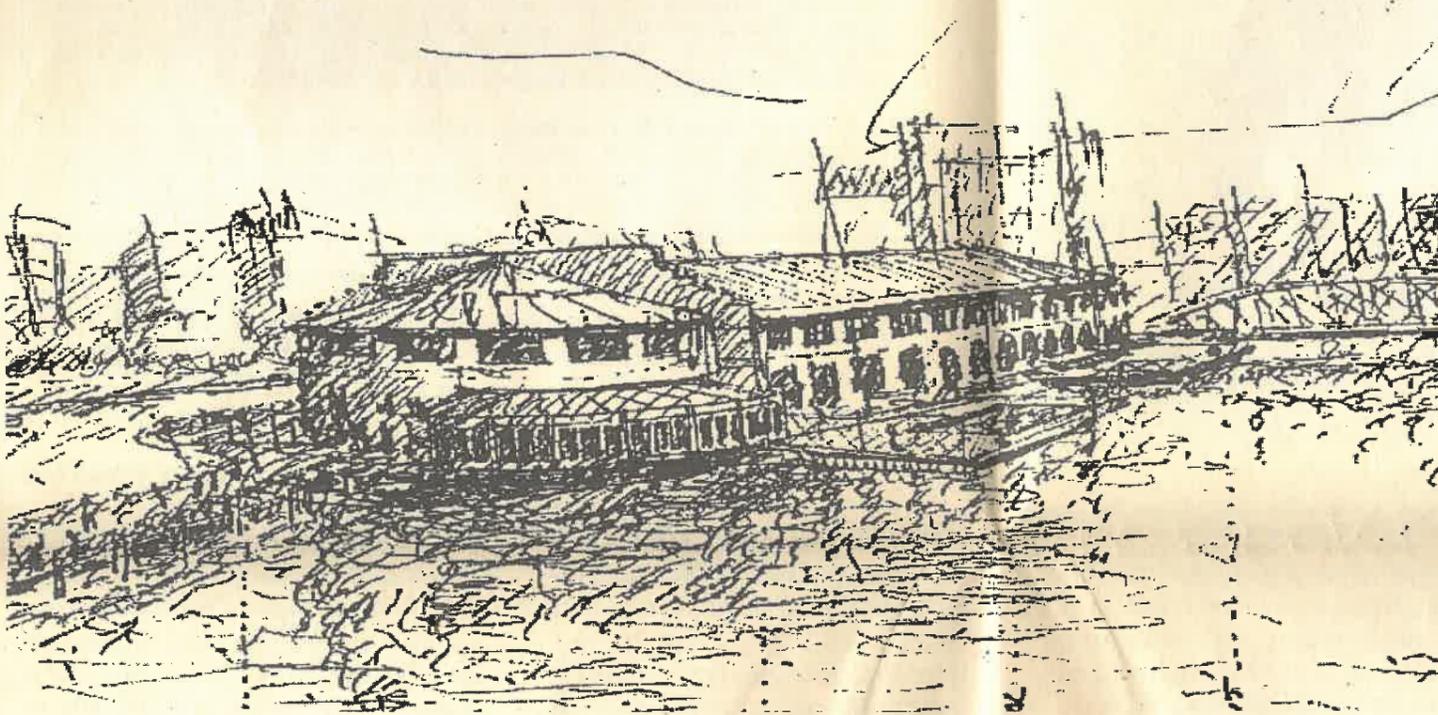
Adrien, Constantin
29 novembre 1999

22, rue Neuve du Molard

Aliénor
1 décembre 1999
4, rue des Granges

Jean Baptiste, Benoît, Ulysse
15 février 2000
8, rue des Granges

DES BAINS EN L'ILE ? QUELLE BONNE IDEE !



(C.M) Libérés de leur ancien statut industriel et de leur fonction de réglage des eaux, les quais du Rhône sont en pleine restructuration et accueillent désormais des activités populaires. Le succès du BFM et les aménagements, récemment honorés d'un prix, projetés par les architectes du « Fil du Rhône », s'inscrivent dans cette nouvelle dynamique. Qui nous expliquera pourquoi les Halles de l'Île restent, malgré une position des plus privilégiées au centre ville, un lieu déserté par la population ?

Ces bâtiments, d'une valeur historique indéniable, avaient éveillé l'intérêt de Vacheron et Constantin, qui projetait d'y installer sa production. Le Conseil municipal en a décidé autrement. La Ville, tirant les conclusions qui s'imposaient, a mis fin aux baux qui la liaient à ses locataires. Le Conseil administratif a été chargé par le Conseil municipal de présenter pour la fin de cet été un nouveau projet d'affectation des Halles. Le dossier a été confié au Conseiller administratif Alain Vaissade.

Les idées ne manquent pas et plusieurs propositions ont été transmises au Conseil administratif. Parmi celles-ci : un cyber-café, un centre de la BD, un lieu d'exposition des projets de la Ville, le Centre de l'image contemporaine, ... et un projet de « Bains en l'Île », qui offre cette particularité de coller au plus près à la vocation fluviale du site.

L'idée d'installer des bains dans les anciennes halles du marché et d'y amarrer un bassin (comme à Zurich, Berne ou Schaffhouse) et un café-restaurant flottants trouve ses sources dans l'histoire des lieux (les anciennes halles n'étaient-elles pas au centre de maintes activités liées à l'eau, comme les bains flottants, les bateaux-lavoirs, les cafés flottants ?). Le projet vise également à offrir aux citoyens, habitants ou travaillant au centre ville, un lieu de détente et de bien-être au cœur de la cité et facile d'accès. Le succès rencontré par les Bains des Pâquis révèle l'ampleur de la demande populaire pour ce type d'équipement. Le programme des « Bains en l'Île » complète l'offre faite par les Pâquis et comprend, en plus du bassin et de la terrasse du café-restaurant flottants, des bassins d'eau chaude, divers bains de buses et de bulles, un solarium, des saunas et bains de vapeur, des zones de détente, un solarium. Il s'y ajoute des salles pour l'expression corporelle (rythmique, taï-chi, capoeira) et une salle de séminaire, divers cabinets de physiothérapie et de massage,

d'esthéticienne, de coiffure, de pédicure. Le projet respecte l'architecture des anciennes halles et rétablit la verrière centrale du marché. Un passerelle publique, semblable à celle du bâtiment des forces motrices, assurera la liaison piétonnière le long du Rhône. Le Comité de l'AHCVV s'est laissé séduire par ce projet et suivra avec attention les travaux du Conseil administratif liés à l'avenir des Halles de l'Île.




pinocchio

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet

(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

La Fête de la Première Feuille

Elle reprend une vieille tradition locale et salue la fin de l'hiver et le retour du printemps au travers de l'éclosion de la première feuille du marronnier de la Treille. Les enseignants des écoles de Ferdinand Hodler et de Saint Antoine, ainsi que les associations suivantes ont tenu, comme chaque année à collaborer étroitement à cette fête : AHCVV, APECV, Ludothèque, la Madeleine des enfants. Nous les remercions de cet investissement important qui renforce l'aspect vivant et convivial de notre quartier. Cette année, le thème des animaux a été choisi avec les divers partenaires.

Le cortège des enfants, composé des petits des écoles Ferdinand-Hodler et la Maison des Petits de Saint-Antoine sera emmené par la tonitruante guggenmusik Dek'Onex à travers les rues de la Cité.

Madame Anne Marie Hutter, nouveau Sautier du Conseil d'Etat nous honorera de son discours et, nous l'espérons, distribuera les « très attendus » bonbons.

Puis place sera faite aux diverses animations, jeux et spectacle pour les enfants ou petite restauration. Etienne nous présentera les périlleuses acrobaties des enfants des ateliers des Arts du Cirque, Un grand jeu sur le thème de l'Arche de Noé permettra de mettre en valeur habileté et perspicacité des participants, La Ludothèque proposera ses jeux géants, la Madeleine un atelier animaux; un stand maquillage permettra de grimer petits et grands.

Le groupe Hell's Kitchen ouvrira le bal au son de ses instruments inattendus : bassines, washboard, casseroles; le tout pour un blues musclé et dynamique. Les « Bertrude Bartoke » prendront le relais pour nous entraîner dans des « skas » mélodiques et sautillant.

Gageons que le beau temps sera une fois de plus de la partie afin de contribuer pleinement au succès de cette fête.

INVITATION à la Maison de Quartier Chausse-Coq

Nous serions heureux de voir les habitants témoigner de leur intérêt à la qualité de vie que nous essayons d'apporter à leur quartier. Si vous désirez venir rencontrer plus tranquillement celles et ceux qui s'occupent de vos enfants, c'est l'occasion pour vous de poser des questions, d'émettre des suggestions et de connaître d'autres associations du quartier. Nous vous invitons donc à notre Assemblée Générale du jeudi 13 avril 2000, qui débutera dès 19 heures avec un apéritif et qui se terminera par un repas. Si vous êtes membres de notre association, vous recevrez une invitation plus explicative avec l'ordre du jour. Pour de plus amples renseignements, la MQCC répond volontiers pendant les heures d'accueil du lundi au vendredi entre 14 heures et 18 heures ou par téléphone au 311 00 61.

La Chorale de votre Quartier

Dans la Maison de Quartier, le Chœur Chausse-Coq, rebaptisé ensemble GALLI CANTUM, progresse depuis 3 ans, grâce aux conseils avisés et à la direction de Michel Muller. Après l'expérience heureuse de l'année passée (une journée Interchorale et un concert avec d'autres chœurs au temple St-Germain lors de la fête de la musique), le chœur sera de nouveau à l'affiche en juin. Ne connaissant ni le jour, ni l'heure, ni l'endroit exacts, nous invitons les mélomanes à consulter le programme «Fête de la Musique» au moment voulu. Son chef de chœur dirigera l'ensemble Galli Cantum et accompagnera les solistes (Sophie Ellen Frank - Soprano et Claude Ibrahim - Basse Bariton) dans des œuvres de Mozart, Schubert et Fauré. Nous accueillons avec plaisir toute personne ayant envie de chanter, mais recherchons tout particulièrement des voix d'hommes. Michel Muller est professeur de piano diplômé et propose des cours de piano aux enfants, aux jeunes et aux adultes dans notre quartier (renseignements à la MQCC).

Repas de quartier

Il n'y a pas que les enfants et les adolescents à La Maison de Quartier: elle organise aussi des soirées pour les adultes. Un repas toscan, mijoté par Alain Gallet et Jean-Luc Magneat et agrémenté d'une boum pour tous ceux qui aiment prolonger les soirées, sera annoncé avant les vacances d'été. Si vous n'avez jamais eu l'occasion de savourer nos repas ou nos boums, voici une bonne occasion de faire connaissance.

Les repas sont préparés par des bénévoles du quartier qui disposent de nos locaux et de notre aide pour l'annonce de la soirée. Le coût du repas et d'environ Fr. 20.- et les inscriptions se font auprès des organisateurs (les cuisiniers) ou à la MQCC. Pour les boums, l'entrée est libre; elles sont encadrées par nos animateurs, mais nous encourageons les participants à jouer le rôle de DJ.

Convention de Jeux de Rôle à Chausse-Coq

A quoi sert une convention de jeux de rôle ? Et qu'est ce que c'est ! Une convention à pour but de regrouper toutes les personnes qui aiment le jeux. Dans le terme " Jeux de Rôle " on intègre tous les jeux dit " intellectuels ", c'est-à-dire le go, les échecs, les jeux de stratégie, les jeux de figurines et les jeux de carte spécifique comme le Magic.

Les personnes qui viennent, peuvent amener leur propre jeux, ou se joindre aux parties organisées.

La convention, organisée en collaboration avec le Xénomorphe, aura lieu le samedi 20 mai entre 10h00 et 24h00, et le dimanche 21 mai entre 10h00 à 22h00, à la maison de quartier Chausse-Coq (6 rue Chausse-Coq, 311.00.61). Entrée libre.

Pour toute information supplémentaire : 076/580.66.48 ou nicolas.frautschi@vtx.ch
Site : <http://members.xoom.com/convjdr/index.html>

FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE

PROMENADE DE LA TREILLE

SAMEDI 25 MARS, dès 12 heures

12 heures

Discours de Madame le Sautier

11 heures

Cortège avec les enfants des écoles du quartier et la Guggenmusik DEK'ONEX :

promenade St-Antoine, Chaudronniers, Bourg-de-Four, Fontaine, Rues Basses, Cité, Grand-Rue, Treille

(ou Canons, en cas de pluie).

dès 12 heures 15 et tout l'après-midi

Musique et Bal des animaux

spectacle pour les enfants

maquillage

jeux et animations

cirque

Buvette et restauration

**Organisation : MQ Chausse-Coq
avec la participation des écoles:
la Maison des Petits et Ferdinand-Hodler,
des associations: la Madeleine, la Ludothèque,
l'AHCVV et l'APECV.**

Renseignements: 311 00 61



GALLERY JEANS

Tel. (022) 311 52 85

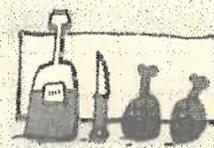
LEE

7, rue de la Madeleine 1204 Genève

THE JEANS THAT BUILT AMERICA



Route des Jeunes 9
1227 Acacias
Tél. 022 / 827 44 90



CHEZ MA COUSINE
" ON Y MANGE DU POULET "
6, PL DU BOURG-DE-FOUR
VIEILLE-VILLE GENÈVE
Tél. 022 / 310 96 96

UN ÉVÉNEMENT: LE MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE AU MUSÉE RATH

Du 21 mars au 23 juillet, le Musée Rath présentera une importante exposition consacrée au Musée d'ethnographie et intitulée *Le monde et son double*.

Cette manifestation exceptionnelle invite le visiteur à:

- arpenter un immense dépôt où se côtoient et s'entrecroisent plusieurs milliers d'objets;
- découvrir les origines des collections et les liens complexes que Genève entretient avec le vaste monde;
- s'émerveiller devant quelques-uns des fleurons du Musée d'ethnographie
- s'initier à la grammaire de base de l'ethnographie;
- prendre connaissance du projet du nouveau Musée d'ethnographie à la Place Sturm:

L'Esplanade des mondes.

Si nos autorités confirment leurs intentions de faire aboutir ce beau projet, notre quartier accueillera un grand chantier qui deviendra, au vu du périmètre choisi, entre le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'art et d'histoire, une des plus intéressantes concentrations d'institutions culturelles d'Europe.

Un tel déficit ne peut se justifier que si la population accepte et comprend ce projet qui sera plus qu'un écrin pour ses trésors, qu'un centre scientifique d'initiation à la diversité culturelle, qu'un outil pédagogique pour nos enfants ou qu'un carrefour d'échanges et de rencontres de la population multiculturelle de notre région, mais surtout **un véritable emblème identitaire de la Genève ouverte sur le monde.**

Afin que vous puissiez vous forger une opinion en connaissance de cause, nous vous invitons à visiter et à faire visiter par le plus grand nombre de personnes, cette exposition extraordinaire. Pour les membres de l'AHCVV et leurs amis, nous vous proposons **une visite guidée le mercredi 14 avril de 18 à 19 heures.** Cette visite sera animée par Georges Breguet, vice-président de la Société des Amis du Musée d'Ethnographie et membre du comité de l'AHCVV. Rendez-vous devant l'entrée du Musée Rath à 18 heures. Prix: 3 francs par personne.

INFORMATION DU SERVICE DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT (SEVE) VILLE DE GENEVE

CONCERNE : MARRONNIERS SANS MARRONS

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de l'article sur les « les marronniers sans marrons », signé RJ dans le numéro 78 de votre journal (hiver 99).

Permettez-moi d'apporter quelques explications complémentaires sur cette problématique.

En fait, il n'est pas inutile de rappeler que les variétés horticoles de marronniers, ces fameux marronniers sans marrons existent depuis très longtemps et sont plantés, à Genève et ailleurs, depuis plus d'un siècle.

Par ailleurs, il est intéressant de rappeler que le marronnier blanc à fleurs doubles - à la floraison bien plus spectaculaire que l'espèce elle-même - a été **découvert en 1819 à Genève** par un pépiniériste alsacien, nommé Baumann et spécialisé dans les hortensias.

Ce pépiniériste a trouvé cette mutation naturelle à Genève. Il l'a ensuite multipliée de façon végétative - parce que les fleurs sont effectivement stériles en grande majorité - et a fait fortune.

Quant au marronnier rouge à fleurs doubles - moins vigoureux, mais également plus décoratif et avec une floraison intense et qui dure plus longtemps -, il est apparu naturellement, c'est-à-dire par mutation génétique

normale, dans les jardins du Trianon au milieu de siècle dernier, à Paris.

En l'état, et pour couper court à toutes sortes d'assertions faussement répandues, le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) continuera évidemment de planter des marronniers avec fruits, même si à titre exceptionnel et pour des raisons ornementales, l'utilisation des variétés horticoles à floraison double ne peut être totalement exclue.

Enfin, Madame Anne Peeter, citée par votre rédaction, nous a effectivement contacté pour organiser un ramassage de marrons destinés à la vente. Le produit de cette vente pourra permettre le financement de certaines activités scolaires pour des classes intéressées.

A titre personnel, je suis enchanté de cette initiative et d'entente avec Monsieur Manuel Tornare, Conseiller administratif délégué aux espaces verts et à l'environnement, les collaboratrices et collaborateurs du SEVE soutiendront largement cette action dans le courant de l'automne prochain (dès que les marrons tomberont...)

Le Directeur
Roger BEER
Ingénieur forestier EPFZ

Vieille-Ville: halte à l'emprise et aux abus de l'Administration !

Ce ne sont pas moins de six pétitions totalisant six cents signatures qui ont été déposées au Grand Conseil le 28 janvier. Les signataires, las d'assister passivement à la dégradation du patrimoine, laquelle est de surcroît financée par leurs deniers, et aux atteintes à leurs libertés fondamentales, ont demandé:

- ◆ que cessent les **élucubrations picturales** sur l'asphalte (piste cyclable à contresens dans un sens unique, hideux marquages de style porte-avions «30 Km/h» ou «20 Km/h» ou encore «Police» sur 50 m² au Bourg-de-Four), les poses de passages-piétons moult fois relookés à grands frais (Vieux-Collège, Rôtisserie) et de poteaux signalétiques tous les 5 m. (début de zone machin, fin de zone, obstacle, pas d'obstacle, etc.). Il faut aussi mettre fin aux agissements des technocrates, dénués de logique et de pragmatisme, preuve en est leur prédilection pour les cases-motos destinées à leurs collègues (elles sont vides après 18 h.) et dont la répartition et les emplacements ont été soigneusement définis, non pour limiter le trafic (il y en a même sur les trottoirs), mais afin d'empêcher les habitants de garer leurs véhicules.

Les signataires veulent aussi que les cases-motos peinturlurées n'importe où soient rassemblées en des lieux périphériques peu fréquentés, par ex. terrasse St-Antoine en face du collège Calvin (angle Th.-de-Bèze et Charles-Galland, 300 places), le long de la rue de la Croix-Rouge (côté Bastions, entre le trottoir et la chaussée, 150 places), rue Frank-Martin (100 places), bd Jaques-Dalcroze (Casemates, 250 places).

- ◆ Les ayants droit de la Vieille-Ville admettent le principe du **macaron** quant au fond (privilegier habitants et commerçants d'un quartier), mais le refusent quant à la forme (contre paiement). Estimant d'une part qu'il y a violation de la Constitution fédérale (inégalité de traitement des citoyens) en infligeant une taxe sournoise, appelons-la *taxe pour se rendre chez soi*, aux seuls contribuables qui habitent en ville et, d'autre part, qu'ils paient déjà trop d'impôts (sur le revenu, le véhicule, l'essence, etc.), lesdits ayants droit veulent que le macaron soit distribué gratuitement et remboursé à ceux qui l'ont déjà payé.
- ◆ Le domaine public concerne tous les citoyens et non exclusivement l'Etat, qui spolie les habitants en prélevant des taxes sur un bien qui ne lui appartient pas. A quand les horodateurs de stationnement pour les bancs ou les balançoires de la Treille ? Par conséquent, les habitants de la Vieille-Ville demandent que soient supprimés tous les **parcomètres**, qui ne font que dégrader la cité et gaspiller l'énergie, au propre comme au figuré, et qu'il n'y ait désormais que 2 types d'aires de stationnement pour véhicules: des zones bleues (avec stationnement illimité pour résidents) et des zones rouges (15 h.).
- ◆ Non content de chasser de plus en plus de locataires des plus beaux appartements de la Vieille-Ville pour y installer d'insipides services administratifs, l'Etat s'approprie et enlaidit le domaine public au détriment des autochtones. Les signataires exigent qu'il n'y ait dans la Vieille-Ville plus aucune nouvelle affectation d'un logement propriété de l'Etat en bureau, qu'il y ait une **réhabilitation progressive des bureaux actuellement occupés par l'Etat en logements** et qu'il y ait obligatoirement une consultation populaire avant toute modification ou construction sur le domaine public.
- ◆ Les contribuables exigent qu'il y ait obligatoirement une **consultation populaire** avant toute introduction d'une nouvelle taxe ou d'un nouvel impôt.
- ◆ L'Etat s'est sournoisement approprié l'ancien **manège de la rue Piachaud** pour le destiner en priorité à abriter les limousines de quelques fonctionnaires privilégiés, au détriment des véritables ayants droit que sont les habitants de la Vieille-Ville. Les citoyens de la Vieille-Ville demandent que priorité leur soit accordée pour louer ces places et que les actuels locataires qui n'habitent pas dans la Vieille-Ville soient expulsés dans les plus brefs délais. Il faudra étudier parallèlement une nouvelle affectation de ce bâtiment dans un avenir proche (marché couvert, espaces pour artisans, ...) et soumettre les projets retenus à la consultation populaire.

A bon entendre salut
Jean-Martin Keller

BULLETIN D'ADHESION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'AHCVV.

CP 3029,

1211 Genève 3